

AEQUATORIA

La Grossesse et l'Enfantement chez les Nkundo.*)**6. Le foyer de l'accouchée.**

Concernant le foyer de l'accouchée il n'y a qu'une seule loi: l'accouchée ne peut manger les morceaux ramassés, que ce soit du poisson ou de la viande.⁷³⁾ Elle ne peut même manger de nourriture provenant de foyers où l'on a cuit ces morceaux, ni manger dans les récipients qui ont servi pour eux. C'est pourquoi il convient de faire un préservatif. On prend la racine d'un arbrisseau (j'ignore le nom) on la racie et on brûle les raclures au foyer. Dès lors l'accouchée peut sans inquiétude manger des (aliments préparés aux) foyers de tout le monde indistinctement. Et tous peuvent manger des aliments préparés par l'accouchée.

Je dois ajouter qu'on ne peut introduire dans la maison de reclusion de la viande d'éléphant, même si on ne la prépare pas.

7. La palme.

Lorsque la première banane a été mangée, la femme qui l'a préparée coupe une feuille de palmier Elacis. Elle en prend le sommet qu'elle suspend à l'entrée de la maison dans laquelle l'accouchée est recluse. C'est comme un « nseká » (signal de prohibition). Quand on a attaché la palme, l'accouchée ne peut plus sortir, ni l'enfant non plus. Et personne ne peut la faire sortir. L'accouchée ne sort que pour aller « der-

*) Suite de l'article; cfr. Aequatoria, VII, p. 14 et 63.

73) On appelle « stónyi » (plur. bitónyi) tout menu objet qu'on ramasse de terre à la façon d'un oiseau qui picote (-tóna).

rière la case » (bakusa).

On lie la palme pour ceci: quand on vient voir l'accouchée et l'enfant de bon matin, il y vient aussi quelques personnes qui ont eu des rapports sexuels pendant la nuit. Et si elles viennent ainsi l'accouchée aura des défaillances pendant sa reclusion. Pour éviter cela on place la palme.

Pendant que ton épouse est dans la maison de reclusion (qui s'appelle aussi: jánga = palme), toi, mari, dois prendre garde de ne pas la transgresser;⁷⁴⁾ c'est à dire, tu ne peux pas aller avec d'autres femmes. C'est un interdit important. Les lois qui te concernent ne sont terminées que quand ton épouse sera sortie de la reclusion.

8. La fin de la reclusion.

L'accouchée demeure dans « la palme » longtemps, jusqu'aux honneurs que lui rendront sa mère, ou son mari, ou ses beaux parents, ou d'autres parents.

Lorsque l'accouchée veut sortir de la reclusion, il n'y a aucune action spéciale la veille de la sortie. Tout ce qu'on fait est de chercher des fruits de palme pour préparer les légumes de la « réunion » (bangánju bá losanganya)⁷⁵⁾

À la pointe du jour l'accouchée et l'enfant sortent sur la cour, pour qu'elle se prépare et s'orne. On lui tresse les cheveux et elle fait sa toilette, comme couper les ongles, se faire tondre les bords de la chevelure, etc. Le mari fait de même. C'est qu'ils ont dû observer leur interdit depuis la con-

74) Voir note 20.

75) Bangánju est le nom pour les feuilles de manioc employées comme légumes.

servation de la grossesse, et cet interdit ne se termine que ce jour même que l'accouchée sort de sa reclusion.

Lors donc que l'accouchée est sortie, elle ne peut pas encore mettre quelque chose en bouche. Elle attend. La préposée à la reclusion est allée cueillir des feuilles de manioc le matin très tôt. Des fruits de palme avec lesquels on va préparer les légumes, personne ne peut en choisir ne fût ce qu'un seul, pour le manger soit cru soit cuit dans les cendres.

Entretemps les feuilles de manioc sont arrivées. On boit les légumes comme d'habitude ; seulement on augmente la quantité parceque ceux qui en mangeront sont nombreux. Si l'on possède du maïs, on en met, mais ce n'est pas nécessaire.

Les légumes sont prêts ; on pile les fruits de palme pour obtenir du « bosáká (huile non purifiée) ; mais on met de côté quelques fruits pour les manger avec les légumes. Devant l'entrée de la maison de reclusion on creuse un puits pour y étendre la feuille dans laquelle l'accouchée et les autres femmes mangeront les légumes. Lorsque le puits est creusé, on y étend une bonne feuille qu'on a passée au feu et on y verse les légumes. Pour les hommes on verse les légumes dans un plat (lókóngó), et on leur donne aussi des fruits de palme. Ensuite on crie : « Venez manger le losanqanya ». Tous ceux qui veulent, hommes et femmes, viennent. Ils ne mangent pas ces légumes avec les doigts ni avec des cuillers, mais comme cuillers on emploie des cornets de feuilles, parce qu'on jettera ces feuilles cuillers dans le puits pour les enterrer. Personne ne commence à manger avant que l'accouchée n'ait mangé la première cuillerée ; ensuite tous man-

gent. Quand les légumes et les fruits de palme sont finis, tous réunissent toutes les feuilles et les fibres et les enterrent ensemble dans le puits. Quant aux noyaux des fruits qu'on a pilés, les femmes les ramassent et les lancent vers les hommes. Il y a là un peu de *tohu bohu*. Enfin la préposée à la reclusion comble le puits.

Tout le monde se disperse. La préposée à la reclusion a mis à bouillir de l'eau pour le bain de l'accouchée. Pendant que l'eau est sur le feu, la gardienne rase le bord de la chevalure de l'accouchée sur une tempe, le mari rase sur l'autre tempe. Puis le père et la mère font de même à l'enfant, chacun d'un côté. Ensuite la gardienne coupe un ongle à l'accouchée, le mari coupe de même. On ne coupe les ongles qu'à la mère, pas à l'enfant.

Ensuite la préposée prend une bande d'écorce de bananier et y noue trois noeuds ; la préposée tient son noeud à elle et le tranche. Puis elle remet au mari de l'accouchée le couteau ; le mari et l'épouse tiennent chacun son noeud et le mari tranche. Chacun fourre son noeud dans la toiture ; il ne peut le jeter.

C'est ainsi qu'ils coupent le « bofofó ». ⁷⁶⁾ Le mari a triomphé de l'épreuve. ⁷⁷⁾ Même si ensuite l'épouse devient malade ou n'importe quoi, le mari n'aura plus de palébre.

76) Bofofó : terme juridique pour une bande d'écorce de bananier ; le nom ordinaire est ombó. Mr. Possoz nomme cet acte : preuve de décharge (Éléments de Droit Coutumier Nègre, p. 115)

77) Voir note 49.

V. L'ALLAITEMENT DE L'ENFANT.

Nous avons vu la façon d'allaiter l'enfant, soit par la mère seule, soit avec le mari, soit avec d'autres hommes. Il n'existe pas d'autres coutumes.

Mais il existe encore une maladie qui tue les enfants, à cause de l'inconduite des parents. Cette maladie s'appelle *ndota*. Elle ne s'attaque pas à un membre déterminé.⁷⁸⁾ C'est encore une chose que nous ne comprenons pas bien. Elle persiste jusqu'à ce que l'enfant a atteint la sixième ou septième année, c'est-à-dire à l'époque que l'enfant cesse de coucher ensemble avec ses parents et de s'asseoir sur leurs genoux.

Lorsque plus tard la fille a des relations sexuelles avant l'âge normal, elle attrape la même maladie. Et si un adolescent s'unit à une femme qui le surpasse en âge il attrapera aussi la *ndota*.

On ne manque pas de moyens et de médicaments pour ces choses. Ainsi lorsque le mari allaite avec son épouse,⁷⁹⁾ il n'a aucun interdit spécial vis-à-vis d'autres femmes; mais il doit posséder certains médicaments, breuvages ou *lilóso*⁸⁰⁾ pour les administrer à l'enfant. S'il s'est uni à une autre femme il prend ce *lilóso* et en frotte l'enfant sur tous les membres. Ou bien il lui fait boire le breuvage. Ainsi l'enfant n'a pas d'accidents. La mère ne fait ainsi que lorsque l'enfant

78) Cfr notre « Mariage des Nkundo » p. 491.

79) Traduction littérale de l'expression mongo. On veut dire que pendant l'allaitement les parents continuent la vie conjugale normale comme il a été expliqué plus haut.

80) Le terme *lilóso* signifie l'application de la sève obtenue en frottant des plantes entre les mains ou les doigts (verbe: *lósa*).

a été sevré, mais qu'il n'a pas encore cessé de s'attacher étroitement à elle. Lorsque alors elle a des rapports avec un autre homme, elle administre à l'enfant des médicaments pour éviter la *ndota*.

C'est là une occasion de discussions et de querelles entre les épouses et les maris. Car c'est comme s'accuser soi-même vis-à-vis du conjoint qu'on s'est méconduit. C'est pourquoi les médicaments contre la *ndota* sont toujours administrés en cachette, pendant que l'autre conjoint est absent.

La *ndota* est comme une fièvre. On la reconnaît: 1° aux yeux qui se retournent en haut; 2° à une forte diarrhée.

Cependant une forte diarrhée peut avoir une autre cause. Si des personnes étrangères ont eu des rapports sexuels et que le matin elles prennent l'enfant, l'enfant évacue des selles sans discontinuer. Cette maladie s'appelle « genoux » (*bañgô*).⁸¹⁾ Il existe des médicaments contre les « genoux ». Mais si on ne soigne pas la maladie et qu'elle traîne, elle se transforme en *ndota* et l'enfant meurt.

Pendant que la femme allaite elle ne mange pas les poissons « *lokombe* » et « *bônga* ». Si elle en mange, l'enfant attrape les maladies *lokombe* et *liônga*.⁸²⁾ Il existe des préservatifs, mais je ne les connais pas.

VI. L'AVORTEMENT.

Ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que les femmes pratiquent l'avortement.

81) L'incontinence qui engendre pareille maladie ou d'autres suites funestes (chasse infructueuse, etc.) se dit aussi: *bañg'ôbé* (mauvais genoux).

82) Remarquez la concordance des noms. On appelle « *lokombe* » une forte douleur à l'endroit du foie. « *Liônga* » se manifeste par des éruptions cutanées et des selles difficiles.

C'est depuis nos ancêtres. Mais l'avortement n'est pas une loi qu'on doit observer. On dit en proverbe : On ne va pas à la chasse à cause d'un projet du prochain (Tabá tswáká mpao la wángo wá webi). Et : Ndoi áokela, em níkele : lokolo kwó ! (Mon ami l'a fait : (mais) que je fasse de même) : voilà ma jambe cassée !) Ces proverbes nous défendent l'imitation servile. Il en est de même pour la grossesse. Beaucoup de personnes désirent avoir des enfants : même à notre époque à l'europpéenne elles désirent engendrer. Mais il y a quelques personnes qui ne veulent pas d'enfants : quand celles-là deviennent enceintes elles pratiquent l'avortement.

Certaines ne veulent pas devenir mères parce qu'elles craignent les urines et les excréments de l'enfant.⁸³⁾ D'autres qui aiment avoir des enfants ont un tas d'ennuis avec eux. C'est pourquoi quelques femmes, quoique ayant déjà eu une ou deux couches ou davantage, enlèvent certaines grossesses par crainte de ces difficultés.

A. Mobiles pour avorter.

1. Avortement par colère contre le mari.

Certains hommes, lorsque leur épouse a accouché, se méconduisent avec d'autres femmes. L'épouse s'excite à la colère et à la jalousie. Matin et soir (= toute la journée) ce n'est que du vacarme. Cette fois l'enfant sera sevré sans rien de plus. Mais qu'on en vienne au suivant : le mari ne change pas sa conduite, il se méconduit toujours ; voilà que le cœur de l'épouse

83) Cette expression doit être comprise dans un sens plus large que ne l'indiquent les mots employés. Elle englobe tous les inconvénients que cause un bébé.

devient mauvais ; dès qu'elle est enceinte elle se fait avorter, pourqu'elle se méconduise comme bon lui semble tout comme son mari. Si le mari se méconduit pendant l'allaitement, l'épouse, aussitôt qu'elle a sevré l'enfant, se met à se venger :⁸⁴⁾ le libertinage du mari diminue aussitôt. En voyant cela les femmes pratiquent l'avortement par colère.

2. Avortement pour cause de grande fécondité.

Lorsque entre deux enfants il n'y a pas un intervalle d'une année ou que l'un est allaité et une seconde grossesse survient, on craint la difficulté pour allaiter ainsi que les autres soins à donner à l'enfant : c'est pourquoi on recourt à l'avortement. Dans ces cas-là aussi des maris font à leurs épouses des allusions malveillantes au sujet de cette fécondité. La femme perd vite patience et elle se fait avorter.

Par crainte de pareille fécondité, d'autres personnes cherchent un autre moyen contre la grossesse suivante. Elles l'écartent.⁸⁵⁾ Cet écartement ne permet plus à la femme d'avoir désormais des enfants. C'est comme l'assassinat de la maternité. Car lorsqu'on veut de nouveau la mettre en ordre, cela ne réussit plus et la femme demeure définitivement stérile. Les femmes qui sont devenues stériles par l'écartement de la grossesse sont nombreuses.

84) En se méconduisant comme le mari. Beaucoup d'adultères, de fugues, de divorces proviennent soit d'une exaspération de la jalousie, soit du désir de tirer vengeance de l'humiliation causée par les actes du conjoint.

85) Le terme spécifique est : kengya jemi. Kengya signifie proprement : mettre à l'écart, totalement en dehors de la voie. La réparation de l'acte s'appelle : longya : régler, mettre en ordre.

3. Avortement à cause de la mort des enfants

A cause de la syphilis dont elles ont été atteintes, certaines femmes ne gardent aucun enfant. Elles deviennent enceintes, mais parfois l'enfant meurt dans le sein, parfois l'enfant vit quelques semaines ou des mois, puis meurt.⁸⁶⁾ La grossesse entraîne beaucoup d'ennuis : une femme qui voit qu'elle met au monde des enfants sans pouvoir les bercer sur ses genoux fait avorter une prochaine grossesse.

4. Avortement pour ne pas manquer d'amants ou d'argent.

Actuellement on trouve dans les centres européens beaucoup de femmes célibataires. Étant femmes elles n'ont pas de livret de travail ; tout leur gagne-pain consiste à s'attacher à des hommes.⁸⁷⁾ La vie dans les centres est très difficile. Ainsi donc elles ne veulent pas d'enfants, elles ne tiennent pas à être mères. C'est pourquoi elles pratiquent l'avortement comme bon leur semble.

86) Ici l'auteur emploie le verbe : fitana, être détérioré. Cet euphémisme est de rigueur quand on parle d'un cas déterminé. Dire clairement que tel enfant est mort équivaut pour le Nkundo à ne plus vouloir engendrer. Car un bébé ne meurt pas totalement : son âme est prête à se réincarner dans le sein de sa mère. En s'apercevant qu'on le déclare mort, il en conclut qu'on ne veut plus de lui et s'en va ailleurs. C'est pour ce même motif que les bébés étaient (sont encore parfois) enterrés dans la case ou à proximité immédiate.

87) Il n'est pas rare d'entendre dans les milieux visés des propos comme : Les hommes ont leurs bras ou instruction pour gagner de l'argent : mais nous femmes n'avons que notre corps. N'est-ce d'ailleurs, as pour cela que Dieu nous l'a donné ?

88) Littéralement : stupéfiant à petite feuille. Indéterminé.

5. L'avortement dans les missions.

Le proverbe dit : Bonto úmbaka likambo la nsónyi (On perd un procès par la honte). La honte peut faire du bien à l'homme et elle peut aussi lui faire du tort. La mission est un lieu de prière ; les fautes honteuses ne peuvent y être commises au vu et au su de tous. Par crainte de cette honte et aussi pour ne pas faire du tort au bon renom de leurs parents, des jeunes filles se font avorter.

Voilà les motifs de pratiquer l'avortement. Beaucoup le font, mais celles qui ne le font pas sont aussi nombreuses.

B. Les médicaments abortifs.

Dans l'exposé des raisons pour lesquelles les femmes pratiquent l'avortement, j'ai mêlé aussi l'écartement de la grossesse. En effet, les médicaments se divisent aussi en deux sortes : ceux pour avorter et ceux pour écarter la grossesse.

Les médicaments pour avorter sont les mêmes que ceux qu'on emploie pour les lavements, notamment ceux qui sont très purgatifs et agissent violemment. Comme : le lofángé (Tephrosia vogelii Hook. F.) ; le boongo (Cassia alata L.) qui est aussi un stupéfiant, mais moins fort que le lofángé ; le botokó wá i k á á⁸⁸⁾ ; le liambá de la rivière (on emploie son écorce) ; le bokungú (Piptadenia africana Hook. f.) : on emploie l'écorce.

Des trois stupéfiants nommés on prend les feuilles et on les triture dans l'eau.

Il y en a encore d'autres, mais je ne les connais pas.

Quand à l'écartement de la grossesse, je ne connais aucun des médicaments ; mais on m'a raconté qu'on les mange avec des légumes de feuilles de manioc.

VII. LES MEDICAMENTS DE LA
FECONDITE. ⁸⁹⁾)

Tant jadis qu'à présent les gens ne manquent pas de désirer engendrer des enfants. Sans doute, nous gémissons que nous nous éteignons, que nous nous éteignons complètement, mais notre pensée n'est pas bien fixée à ce sujet. Tout le monde se rend compte de l'extinction, mais la seule cause que les gens en connaissent est la mortalité excessive. Ils ne comprennent pas que « lorsque le bananier meurt, il reste un rejeton ». Ce proverbe signifie que, même si un homme meurt, la tribu ne meurt pas ; mais la tribu meurt et s'éteint quand il n'en naît pas d'autres et qu'ils ne succèdent pas sur le sol battu ⁹⁰⁾) et dans les droits des parents.

Certaines personnes stériles désirent engendrer des enfants elles aussi. Elles fabriquent des médicaments et les mettent en lavements continuellement, dans l'espoir que peut-être un jour Dieu leur sera miséricordieux. C'est surtout chez les Batswá que ces médicaments abondent. Il y a aussi des Baotó ⁹¹⁾) qui en connaissent, mais ils sont rares ; et encore ceux qui les connaissent, les connaissent par les Batswá.

Voici quelques uns de ces médicaments de fécondité ; tous sont employés en lavement :

bofooko wà kala (Vernonia conferta Benth.), on prend deux éclats d'écor-

ce, un de chaque côté de l'arbre ;
efanja herbacé ; on le prend en entier, on le pile, et on le fait bouillir ;
bosénga (Pycnanthus kombo Warb.) ; on prend deux éclats d'écorce, un de chaque côté de l'arbre et on les fait bouillir ;

bomponge ⁹²⁾) : on cueille des feuilles et on les fait bouillir.

Comme ceinture la femme s'attache une petite liane qui croît dans les marais, mais dont j'ignore le nom. Elle ne porte pas d'autre ceinture. Quand cette liane se casse, elle la met sur le lit entre la claie et la natte.

Pendant que l'épouse emploie ces médicaments de fécondité, le mari ne peut s'unir à d'autres femmes et ne peut leur tordre le bras. ⁹³⁾) Il en est de même pour l'épouse : un homme ne peut lui tordre le bras. Une personne quelconque ne peut s'asseoir sur le lit des conjoints (pour les autres sièges il n'y a aucune défense). On observe cette observance de crainte que quelqu'un d'autre n'emporte avec lui la « disposition » à la grossesse. ⁹⁴⁾)

Certaines personnes ont beau prendre ces médicaments, elles n'engendrent point. Mais d'autres assez nombreuses deviennent enceintes. Pour nous ces moyens ne sont pas sujets à discussion : dans le cas où la femme n'engendre pas c'est

92) Arbre de la forêt non déterminé.

93) Cfr Aequatoria, VII, p. 18. - De cette phrase il ne faut pas déduire que l'adultère est licite pour les Nkundo. En s'exprimant comme il le fait, l'auteur (comme tous ses compatriotes) veut dire que dans les circonstances données l'adultère rend les médicaments inopérants et que donc l'observation de ces interdits est une condition d'efficacité.

94) En bomongo : ila ou yila ; cfr la note 6 dans Aequatoria, VII, p. 16.

89) Le terme usité est : beté bya jwékó. Jwékó désigne l'acte du verbe *ébola* ou *kébola* : enlever ce qui entrave, barre, empêcher (ici sous-entendu : la conception).

90) Lómbo ou, au pluriel, baómbo, est souvent employé au figuré pour désigner l'habitation.

91) Nom de la race dominante Môngo par opposition aux Pygmoides Batswá.

que telle est la volonté de Dieu ⁹⁵) ou bien qu'elle a dans son sein un empêchement ou quelque chose ⁹⁶)

CONCLUSION.

Nous ne pratiquons pas pour rien ces observances de l'enfantement. C'est une législation provenant de nos ancêtres. ⁹⁵) Et quoiqu'il existe d'autres observances et interdits pour la chasse et la pêche, cependant aucune observance ne surpasse celle de la grossesse. Car la grossesse est un danger mortel, une époque critique. Quand la femme était enceinte et qu'elle a accouché, c'est que tant le mari que l'épouse ont tous les deux triomphé de l'épreuve ⁹⁷).

Nos ancêtres observaient les pratiques de la conservation de la grossesse pour des raisons qu'ils avaient découvertes: car personne n'est capable d'établir des lois quand il n'a pas vu des manquements à corriger.

« Lifokú lilibá jěmi ale nd'ólolé; ná l'áféne esengó ɛyɔkéné baning'á jombé é? (La jeune femme qui prétend à tort être enceinte ⁹⁸) est une imbécile; que ne voit-elle pas le magnifique spectacle de ses compagnes munies de bandoulières? » ⁹⁹) Voilà un proverbe venu de nos ancêtres: ils instruisaient ainsi par allusion les jeunes

95) Nous traduisons ainsi le mot « bosisé » qui, à proprement parler signifie: ordination, législation, ordonnance et qui est communément employé pour désigner les lois émanant de Dieu par la nature ou par le truchement des ancêtres, par opposition à « boého » qui désigne une loi purement humaine.

96) Voir la note 4 dans AEQUATORIA, VII p. 15.

97) Cfr la note 49.

98) parce que ses règles ne sont pas revenues.

99) dans lesquels on porte les enfants.

femmes pour que chacune désire un enfant et qu'à cause de ce désir elle se surveille.

Actuellement le pays est changé; les naissances manquent. C'est que les coutumes des autochtones et celles des étrangers se sont mêlées; et voici que l'égarément nous tue. Où irons-nous? Nos anciens intelligents eux-mêmes ne réagissent pas. Même si je disais que chez nous aucun homme dans la force de l'âge connaît les lois, qui me contredirait? Il y en a peut-être quelques-uns, mais ils sont certainement très rares.

Les vieux disent: « Nsátelá lombé ale ndé bokofó w'ónéns: Porter sur l'épaule une bandoulière est une grande gloire ». Ainsi ils nous démontrent l'honneur de la fécondité. Eux-mêmes mettaient dans les mains des jeunes filles des bâtons, pour qu'elles les portent avec elles dans l'obscurité et aux danses nocturnes, pour empêcher les hommes de les toucher. Vraiment, les temps sont devenus différents. Par où convient-il de passer maintenant?

Personne ne fait un travail qui ne rapporte pas. Civiliser un homme n'est pas une petite affaire. C'est au contraire une œuvre importante. Mais les hommes ne sont pas égaux en fait de courage. Les uns sont héroïques, les autres semblent courageux mais les passions les enchaînent et ils ne sont plus capables d'énergie. L'héroïsme va dans plusieurs voies. Les uns sont héroïques dans le combat; d'autres sont héroïques dans le travail; d'autres sont héroïques dans le redressement de la tribu en méprisant les critiques et les railleries de leurs congénères; d'autres enfin ne sont héroïques qu'en paroles.

Chacun a aussi ses défauts. Chez nous le plus grand mal est que chacun ne

cherche que son propre bien, et nullement celui des autres et du peuple. Ce n'est pas dans notre nature; c'est quelque chose de nouveau venu avec l'époque actuelle. Voilà la raison pour laquelle nous allons à la mort. Il y a d'autres causes, mais pour moi c'est là la principale. Qu'y a-t-il à faire?

Il y a deux voies: Si les autochtones aiment de nouveau leur tribu d'un amour passionné et qu'ils aiment aussi leur

prochain comme eux-mêmes, je crois qu'alors le peuple se ressaisira un peu.

Une autre voie est: Que les Blancs aiment encore davantage leurs Noirs afin que cet amour leur donne le désir ardent de remettre de l'ordre dans la vie de ces gens. Car l'amour est l'origine de la bienveillance qu'on témoigne à un autre homme ou à un animal domestique qu'on élève.

P. Ngoi.

Note de l'éditeur

Nous ne reproduisons qu'une partie de l'article de P. Ngoi

Le lecteur désireux de prendre connaissance de l'entièreté consultera le site:

<http://www.aequatoria.be/French/HomeFrenchFrameSet.html>

dans le chapitre : Archives Æquatoria

Notice concernant PAUL NGOI (1914-1997)

Paul Ngoi est né le 21 mai 1914 à la Mission Catholique de Bokuma, sur la Ruki (R.D.C.). Il a fait ses études primaires à la Mission Catholique de Bokuma de 1919 à 1923. En 1924-1925, il suit, au Petit Séminaire de Bokuma, les cours préparatoires aux humanités latines qu'il entame de mi-1926 jusqu'en 1930

Sa vie professionnelle commence au même Petit Séminaire où il est engagé comme moniteur à l'enseignement préparatoire de 1931 à 1937.

De 1938 à 1939, on le rencontre à l'imprimerie de la Mission Catholique de Coquilhatville.

En 1939, il rentre à Bokuma pour cause de maladie et en 1944, il est réengagé à l'imprimerie de la Mission à Coquilhatville, en qualité de clerc-secrétaire. C'est là que on éditait e.a. Le Coq Chante (1936-1948), Etsiko (1949-1954), périodiques auxquels il collaborait et Lokole Lokiso dont il a été secrétaire et rédacteur en chef (1955 à 1960 et 1962).

En 1962 il était Secrétaire de l'Inspection des écoles de l'Archidiocèse de Coquilhatville, avant de travailler à la Direction Provinciale de Culture et des Arts, puis au Musée de l'Équateur, avec Augustin Elenga. Fin 1962, il fut aussi président et cofondateur, avec Augustin Elenga, de l'Institut Culturel Mongo.

Il n' a pas été possible de reconstituer ses activités pour les années suivantes. Il s'est éteint le 15 novembre 1997 et à été enterré au cimetière de la Mission Catholique de Bamanya à côté de Hulstaert, Bowanga et Elenga.